

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DUNOIS
COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 NOVEMBRE 2010
(affiché en exécution des articles L2121-25 et L.5211-1 du Code des Collectivités Territoriales)

Le conseil communautaire s'est réuni le 10 novembre 2010 à 18 H 30 dans la salle de réunion de la Communauté de Communes, sous la présidence de Gérard DELAFONT sur convocation adressée le 03 novembre 2010

23 conseillers étaient présents.

M. Raymond Galland a été élu secrétaire de séance.

Le président souhaite la bienvenue à Mme Allaert nouvelle déléguée de la commune de La Chapelle Baloue en remplacement de Mme Cachoncinlle et à Mme Pradeau Sylvie nouvelle suppléante de Méasnes qui siège pour la 1^{ère} fois. Puis il passe à l'ordre du jour

Domaine Social

Habitat : proposition de prolongation du contrat de l'animatrice du PRIG

Le président rappelle que le programme d'amélioration de l'Habitat (PRIG) s'achève au 31 décembre 2010 et que des négociations sont en cours avec les partenaires financiers (ANAH, Conseil Régional, Conseil Général) pour la signature d'une nouvelle convention. Celle-ci dépendra des orientations nationales de l'ANAH et ne pourra intervenir qu'après validation du programme de la délégation départementale prévu au 1^{er} trimestre.

Dans cette attente, afin d'éviter une interruption de la mission et de suivre la gestion des dossiers en cours, le président propose de reconduire le poste de Chargé de mission pour une durée de 4 mois à compter du 1^{er} janvier 2011, aux conditions actuelles.

Il précise qu'il n'est pas certain que sur cette période transitoire, le poste soit subventionné et indique qu'une réunion est fixée le jeudi 18 après midi avec l'ANAH pour négociation.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, dans l'attente de l'aboutissement de négociations avec les partenaires financiers accepte la proposition de reconduction pour 4 mois du poste d'animation de la mission Habitat, malgré le risque de financer cette période en intégralité.

Domaine Convention territoriale 2011-2013

Le président présente les projets retenus à l'issue des négociations intervenues, d'une part au niveau du Pays Ouest Creuse et d'autre part avec les partenaires financiers Etat, Conseil Régional et Conseil Général

1 - Volet Paysage, culture et tourisme

Projets portés par la Communauté de communes

- Aménagement de l'Hotel Lépinat – Maison Guillaumin : enveloppe de 1 000 000 € HT (dont autofinancement 30.60 %)
- Espace Monet Rollinat : financement de la programmation et de la maîtrise d'œuvre jusqu'au stade de l'avant projet détaillé : enveloppe de 100 000 € HT (dont autofinancement 35 %)
- Edition des carnets de voyage associés aux sentiers d'interprétation : enveloppe de 30 000 € HT (dont autofinancement 35 %)

Autres projets concernant le Pays Dunois

- Edition livre Ecole de Crozant et Gargillesse :
Porteur : association des amis des peintres de Crozant et Gargillesse
- Université rurale du Paysage :
Porteur : Pays Ouest Creuse
- Edition d'un livre sur le Paysage Jardins de la Sédelle :
Porteur : association Les jardins de la Sédelle

2 - Volet Offre globale de services

Maison de santé pluridisciplinaire

porteur : commune de Dun le Palestel

L'Etat a validé une subvention dans le cadre du FNADT hors convention territoriale de 100 000 €.

La Région, lors de la 2^{ème} réunion de négociation, propose de participer au financement, hors convention territoriale, sous réserve du résultat de l'étude santé qui devra confirmer sa pertinence.

3 – Volet Animation

1-Chef de projet Vallée de la Creuse :

Porteur : Syndicat mixte des ruines

2 - PRIG : Porteur : les comcom. Le programme a été établi globalement. ½ poste animation est prévu sur le Pays Dunois, les autres postes (diagnostic et suivi chantier) sont globalisés sur les 3 comcom

3 - Pole local d'accueil : (porteur : Pays) : reconduit

4 - Poste Architecte Conseil : (porteur : Pays) 1/2 temps pour mission paysagère + 1/2 temps sur le PRIG

5 - DCT : (porteur Pays) reconduit

Domaine Jeunesse Sport Culture

Devenir du bois de Chabannes : le Président rappelle que le Conseil lui a donné mandat pour organiser un débat public et l'informe qu'il est fixé au 17 novembre, dans la salle Apollo. Sont invités pour intervention : l'ONF, Sports Loisirs Dunois, la base VTT, le collège. Ont été invités également les écoles du territoire et le conseil d'administration de l'EHPAD.

L. Daulny précise que suite à la dernière réunion et sur avis de M. le Receveur, le conseil d'administration a décidé de surseoir à la décision et d'étudier le futur rapport des coupes de bois.

Toutefois, le président précise qu'il est opportun de maintenir la réunion publique pour mesurer l'attachement de la population à cet espace, dans le cas où la vente serait à nouveau envisagée.

Demande de subvention de l'association Sports Loisirs Dunois pour l'organisation de la Balisachabannes du 21 novembre : Laurent Daulny, présente la demande d'aide de 500 € sur un budget de 6 550 €. Compte tenu du succès de cette manifestation depuis sa création en 2001, et de son intérêt communautaire, le conseil accepte à l'unanimité le versement d'une subvention de 500 € pour son organisation.

Convention avec la CAF pour subvention Crèche : Le conseil à l'unanimité autorise le président à la signer : elle prévoit une aide financière de 110 000 € (11 000 € par place) :

Etude de besoins en transport (mobilité vers le RSP) : une aide de 15 000 € peut être accordée par l'Etat pour la réalisation d'une étude qui permettrait de cerner les actions à mettre en place pour favoriser les déplacements vers le Relais Services Publics : le conseil communautaire autorise le Président à signer la convention avec la DDCSPP (ex DDJS) qui définira les axes de l'étude.

Domaine Mobilité

Transport à la piscine pour les élèves du collège : mise en place du plan départemental piscine

Le conseil communautaire charge le président de demander au Conseil Général le remboursement des frais de transport piscine payés à tort sur le budget communautaire en 2009/2010, en l'absence d'information de mise en place du « plan départemental piscine » avec le collège.

Litige Colondannes : M. le Receveur fait savoir qu'il a reçu l'arrêté de mandatement d'office de M. le Préfet.

Domaine Finances – Marchés Publics

1 - Des transferts de crédits pour régularisation comptable, sans incidence sur le budget sont adoptés à l'unanimité.

2 - Information sur les marchés signés par délégation depuis la dernière séance :

Le président indique que le marché relatif à la mission de programmation pour l'Hôtel Lépinat et l'Espace Monet Rollinat a été conclu avec SEQUENDI /ACORA, cotraitants pour un montant de 48 300 € comprenant tranche ferme (Crozant) et conditionnelle (Fresselines) avec suivi jusqu'au stade APS.

Fonds de concours vestiaire terrain de rugby Dun : détermination du montant à verser au vu du plan de financement définitif

Au vu du plan de financement définitif présenté par la commune de Dun le Palestel faisant ressortir la participation de la commune à 35 % et celle de la comcom à 28 %, le conseil communautaire confirme le montant du fonds de concours à hauteur de 45 000 € et par conséquent de verser le solde de 15 000 € inscrit au budget 2010 .

Dépenses d'investissement avant le vote du budget

Le conseil communautaire à l'unanimité autorise le président à engager les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2011 dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2010.

Informations diverses

La Palestel : le président indique que les démarches sont en cours pour l'enlèvement du transformateur EDF ; après le déracordement, il faudra le faire enlever par une entreprise spécialisée (dépollution).

Par ailleurs, il indique qu'il a reçu une demande d'acquisition des locaux industriels et parking de La Palestel sous forme d'Atelier Relais.

Il propose donc de faire estimer le bâtiment à France Domaine. Il précise que les collectivités ne sont pas soumises au régime des +values.

En cas de plus value par rapport au prix d'acquisition, celle-ci sera utilisée pour le financement de la future zone : en effet, il faut considérer qu'un entrepreneur installé dans ce bâtiment ne doit pas être avantagé par rapport aux acquéreurs de parcelles dans la future zone d'activités.

Questions diverses

Z.D.E. : J.Claude Carpentier souhaite connaître l'avancement du dossier : le président indique que les 2 bureaux d'études ont été saisis, mais sans réponse à ce jour. Il fait remarquer que les dernières observations sont relatives au dispositif du Grenelle 2 et que les nouvelles exigences n'étaient pas inscrites dans la commande. Il y a donc risque de participation complémentaire. Les 2 bureaux d'études seront relancés par courrier recommandé.

La séance est levée à 20 heures